

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2016/4/2-5

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 2 avril 2016,
sous la présidence de Madame Maryvonne de Saint Pulgent,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;

Vu le règlement des études de l'institut ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

DÉCIDE :

OBJET : Certificat d'études politiques Sciences Politiques et gouvernance des organisations (régularisation HEM)

Le conseil d'administration approuve le certificat d'études politiques Sciences Politiques et gouvernance des organisations destiné à régulariser la situation de seize étudiants des Hautes Études de Management (HEM) de Rabat (Maroc).

Les motifs de cette régularisation et le détail du programme du certificat sont exposés dans dans la note annexée à la présente délibération.

Ce procédé de régularisation, qui concerne au plus seize étudiants répartis sur deux promotions (2013/2014 et 2014/2015), n'a aucune vocation à être pérennisé.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 30

Fait à Aix-en-Provence, le 2 avril 2016

La présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

Maryvonne de Saint Pulgent

Certificat d'études politiques Sciences Politiques et gouvernance des organisations.

Exposé des motifs

Ce certificat, créé pour les années universitaires 2013/2014 et 2014/2015, vise à régulariser la situation de seize étudiants de l'HEM (Hautes Études de Management) de Rabat. L'IEP par une convention du 15 mars 2012 s'était engagé à délivrer un Master « **Sciences Politiques et gouvernance des organisations** » aux étudiants de cette école.

Or ce master n'a jamais appartenu à l'offre de formation de l'IEP et si l'HEM a bien versé le montant des modestes frais d'inscription réclamés par l'IEP (200€ par inscrit), les étudiants de l'HEM n'ont jamais été inscrits à l'IEP ni en master, ni dans une autre formation.

Or, voilà quelques semaines, l'HEM nous a contacté pour savoir où en était l'édition des diplômes.

Il n'existe aucune solution idéale pour régulariser cette situation.

La proposition qui comporte le moins de risque, du point de vue juridique, consiste à transformer, comme nous l'avons déjà fait dans quelques dossiers antérieurs, le master en certificat correspondant, dans son contenu, aux matières effectivement dispensées par des enseignants de l'IEP.

Ce procédé de régularisation concerne au plus seize étudiants répartis sur deux promotions (2013/2014 et 2014/2015) et n'a aucune vocation à être pérennisé.

Programme du certificat

Semestre 1

Mécanismes économiques fondamentaux 36h
Méthodologie des Sciences Sociales & Politiques 15h
Institutions politiques internationales 15h

Semestre 2

Géopolitique des pays émergents et des pays en développement 15h
Evolution de l'économie : Les grandes données économiques nat. & internat. & Politiques économiques, industrielles & de la concurrence 15h
Mondialisation et évolution du capitalisme 15h
Management Territorial et gouvernance publique 15h

Semestre 3

Cultures & Sociétés modernes : Sociologie de la complexité internationale et multiculturelle 15h
Sociologie des politiques publiques & Pratique du management en situation d'interface public/privé 15h
Droit administratif & Management des organisations publiques 15h
Management Interculturel de l'Entreprise 15h

Semestre 4

Agences de notation & Méthodes d'analyse des risques pays 15h
Ingénierie & Sociologie des Relations Internationales contemporaines 15h

Règlement d'examen

Chaque matière donne lieu à un examen écrit dont la durée (entre une heure et trois heures) est arrêtée par l'enseignant responsable du cours. Le certificat « **Sciences Politiques et gouvernance des organisations** » est délivré lorsque l'étudiant obtient une note moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

md